

**RIEN N'EST PLUS IMPORTANT  
QU'UNE IDÉE QUI SE PRÉSENTE  
AU BON MOMENT.**

Victor Hugo

Chers membres

Mesdames et Messieurs

Rapport des présidentes

*(Bernadette Gollmer, Ursula Riner, Anja Thévenod-Mottet)*

Le comité se compose de 7 membres (deux membres pour la commission de contrôle de gestion – GPK, et un membre par association). Il s'est réuni en 8 séances de 5 heures à Olten dans l'Atelier Ursula Riner, afin de coordonner la collaboration et de préparer l'Assemblée des Délégués ainsi que l'Atelier de l'Avenir et le Jour de Base. L'association des Instituts de formation pour l'Art Thérapie VBK est représentée au comité par Anna-Barbara Hess-Ruf, Irène Muser est suppléante. Maria Portmann est responsable de la comptabilité et Alice Halser du mandat NFA. Susanne Bärlocher dirige le secrétariat de la CASAT/KSKV et a un siège sans droit de vote au comité, pour le Secrétariat de l'Examen Professionnel Supérieur Art-Thérapie EPS-AT. Elle s'occupe de son organisation avec engagement à travers les embuches de la mise en place des examens.

L'année 2010 a été marquée par la remise de la procédure d'examens EPS-AT et ses directives au Département Fédéral pour la Formation Professionnelle et la Technologie (OFFT). Une évaluation du développement de l'examen par le "Bureau und Beratung Res Marty" a été remise à l'OFFT au terme du développement du projet. Un tableau satisfaisant est sorti de cette évaluation. Ainsi le projet pour le développement de l'Examen est terminé. L'avance des finances par l'OFFT a pris fin avec le paiement final pour l'année 2009. A partir de cette année, notre projet doit être couvert par les cotisations des membres des associations et les recettes provenant des examens et des certifications.

Le 28.08.2010, le comité de la CASAT/KSKV a rencontré le conseiller pour le développement d'organisations, Klaus Rohrer afin de procéder à une mise au point. Il en ressort toute la force qui règne dans ce petit groupe, les problèmes du manque de ressource en personnel et en finance, la question de la solidarité après la reconnaissance de la profession. Un dîner au Bio-Schwand, Münsingen a été organisé en signe de remerciements pour toutes les personnes qui ont travaillé bénévolement au cours des dernières années pour l'EPS-AT.

A l'occasion d'un „Atelier-Avenir“, organisé avant la „Journée de Base“ (12./13.11.10), les participants ont formulé à l'adresse du comité de la CASAT /KSKV une demande d'organisation d'un groupe de travail en vue de mettre en place une association nationale professionnelle sous le toit de la CASAT/KSKV, ceci dans l'espace de trois ans.

La GPK a fêté le 25e anniversaire de sa fondation lors d'une soirée festive, à laquelle la présidence de la CASAT/ KSKV était invitée.

Bernadette Tischhauser, FIAC et Léa Pasqualini, GPK se sont retirées du comité. Le comité s'est reconstitué avec deux représentantes des Associations Katharina Brassel Brown, GPK et Ulrike Breuer, FIAC.

Et voici les rapports individuels.

## **Secrétariat (GS)**

*(Susanne Bärlocher)*

Les occupations principales de cette année se sont concentrées sur le soutien du comité et de la direction du projet. D'autres points ont concerné la collaboration active de relations publiques de la CASAT/ KSKV (organisation de la Journée de Base, organisation d'un festival d'étude à l'échelle nationale, rédaction de l'Art-Thérapie-Nouvelles ainsi que du calendrier des manifestations, de divers rapports pour notre Homepage, mutations de ladite page, préparation de documentations pour le congrès d'Oncologie intégrative à St-Gall, etc.) et activités politique pour le «Mandat NPF». La collaboration avec le «Laufbahnzentrum» de Zürich concernant la nouvelle publication „Psychologisch-Therapeutisches Arbeiten“ a été intensive, mais aussi fructueuse.

L'organisation des deux Examens Professionnels Supérieurs pour les experts, l'organisation des journées d'information à Aarau et Lausanne ainsi que l'instruction des experts au centre EHB et à Berne et les écritures y relatives etc. ont pris plus d'importance dans la planification du travail que prévu.

## **Projet EPS-AT**

*(Isabelle Schenkel / Dietrich von Bonin)*

L'année 2010 a été en soi, une fin et un début pour le projet Examen Professionnel Supérieur en Art-Thérapie EPS-AT. En 2009, des ajustements importants ont été nécessaires en relation avec l'acceptation par l'OFFT, cette année, l'examen proprement dit a pu être développé jusqu'à sa faisabilité.

Fin 2009 déjà, la première instruction des expertes et experts en collaboration avec l'Institut Fédéral pour la formation professionnelle IFFP a eu lieu. Celle-ci s'est terminée par une deuxième instruction au début 2010 et a connu son apogée par un grand examen commun des 53 futurs expertes et experts. Cette manifestation nous a permis d'atteindre divers buts importants.

Nous avons ainsi pu constater que la procédure d'examen avec les critères et indicateurs choisis dans les diverses parties d'examen étaient applicables pour chaque méthode et spécialisations. Ceci correspond à un moment décisif dans le développement de notre compréhension professionnelle commune.

La CASAT/KSKV a maintenant à sa disposition dans les méthodes représentées, des professionnels qui sont aussi en mesure de juger des prestations d'examen étrangères à la méthode. Notre système avec 2 experts, un propre à la méthode et un étranger à la méthode s'est avéré être non seulement sensé, mais aussi comme étant un élément apprécié pour le dialogue interprofessionnel des spécialisations. De par la fonction combinée de participant à l'examen dans le rôle d'expert, experte ou candidat/candidate, les finalistes qui ont réussi ont reçu en même temps la possibilité d'acquérir le diplôme fédéral dès la reconnaissance de l'examen. Cela signifie qu'à l'heure actuelle, approximativement 60 collègues sont des arts-thérapeutes possédant le diplôme fédéral. Nous les félicitons chaleureusement pour leur réussite.

Les travaux finaux sur le règlement et les procédures, documents légaux de notre examen, ont été faits dans le courant de l'été 2010 et le règlement d'examen a été publié le 21 septembre 2010 dans la Feuille Fédérale. Ceci a marqué la réussite du projet de développement du EPS-AT, lequel entre maintenant dans sa phase de réalisation. Dans ce contexte, le groupe du lancement de projet, sous la direction d'Isabelle Schenkel met fin à un travail mené à bien avec succès et méritant nos remerciements. Depuis novembre 2010, c'est la Commission Assurance Qualité EPS-AT qui est responsable de toutes

les tâches relatives à l'examen. Le chef de projet, Dietrich von Bonin met également fin à son activité pour le développement de l'examen et a été élu par le comité de la CASAT/ KSKV président de la Commission Assurance Qualité EPS-AT. La commission est constituée d'un représentant de chaque spécialisation, de la présidence et du secrétariat. Plusieurs personnes déjà engagées dans le projet se sont déclarées d'accord de travailler dans la nouvelle commission. La commission est constituée comme suit: Josefine Krumm (thérapie par le drame et la parole), Emilio Francesco Lucia (thérapie par le mouvement et la danse), Ursula Riner (thérapie à médiation plastique et visuelle), Isabelle Schenkel (thérapie intermédiaire), Regula Utzinger (thérapie musicale), Dietrich von Bonin (direction) et Susanne Bärlocher (secrétariat). Dans cette composition, la Suisse Romande aura deux représentantes.

Après la publication de l'examen, heureusement seul un recours a été lancé contre le projet par l'OdA KTTC (thérapie complémentaire). Toutes les autres associations intéressées du domaine de la santé et du social de Suisse ont renoncé à recourir, ce qui est une indication d'acceptation à notre projet. Les réserves émises par l'OdA KTTC ont été l'objet de discussions avec celle-ci et nous espérons atteindre un règlement très prochainement. Cette procédure n'a aucune influence sur la réalisation des examens 2011, car les réussites de nos examens seront à l'avenir reconnues par l'OFFT. Les dates et délais d'examen sont publiés sur notre page internet [www.kskv-casat.ch](http://www.kskv-casat.ch).

Désirez-vous aussi appartenir au cercle des premiers art-thérapeutes de Suisse en possession du diplôme fédéral? En tant que candidat de la première heure, vous avez l'avantage du fait que les formalités en sont encore au stade de développement, que vous aidez ainsi à établir notre profession auprès des sources de financement (nous sommes en pourparlers avec le RME, avec les caisses-maladies et les cantons) et améliorez aussi votre propre image professionnelle. L'art-thérapie dans toutes ses spécialisations reçoit ainsi une identité publique et approfondi sa professionnalité par l'échange interdisciplinaire.

### **Contacts VBK**

*(Ursula Riner)*

Les assemblées des membres de l'AIFA se sont tenues au printemps et en automne 2010. Les sujets principaux de cette année étaient les éclaircissements sur l'EPS et le livre qui est paru en fin d'automne sous le titre «KUNSTTHERAPIE METHODEN».

La CASAT KSKV remercie ici l'AIFA pour l'excellente collaboration. Des solutions acceptables pour toutes les parties ont régulièrement été trouvées. Le livre qui a pu être publié dans un délai relativement court grâce aux donations de divers instituts de formation, réjouit le comité de la CASAT/KSKV.

### **Groupe de travail Supervision, Enseignement et Mentorat**

*(Brigitte Spörri Weilbach, Katharina Brassel Brown)*

Les domaines d'expérience propre à l'art-thérapie, respectivement l'expérience de thérapie sur soi, la supervision, la pratique et le mentorat sont en partie décrits très ouvertement dans la procédure EPS-AT.

Des standards clairs doivent être définis tout autant pour la reconnaissance des prestataires que dans l'intérêt de l'assurance-qualité. Une première séance de préparation s'est tenue le 4 mai avec IS, SB et Urs Hartmann. Lors de la séance du 3 juillet, le comi-

té a chargé Brigitte Spörri Weilbach et Katharina Brassel Brown de mettre en place jusqu'à fin septembre des standards pour l'expérience de thérapie sur soi, la supervision et la pratique.

Les questions ouvertes ont été discutées et des propositions écrites ont été élaborées par les groupes de travail compétents et efficaces lors d'une séance préparatoire à Zürich (avec UH, BSW et KB) et d'une séance de travail à Berne le 13 septembre, à laquelle les représentants de toutes les associations étaient invités. Sur cette base, un projet a été soumis au comité et la CAQ. Le projet a subi quelques modifications et des compléments ont été ajoutés (mentorat) par la CAQ. Il a été traité définitivement lors de la dernière séance de la CAQ et envoyé pour approbation après sa traduction.

## **Code de déontologie**

*(Brigitte Spörri Weilbach)*

Lors de l'AD le code de déontologie de la CASAT/KSKV a été décidé par les délégués. Ainsi les associations professionnelles sont tenues de se tenir au code de déontologie de la CASAT/KSKV dans le sens des exigences minimales et d'adapter leurs statuts en conséquence.

## **Hautes Ecoles**

*(Brigitte Straubhaar-Pidoux)*

Il existe aujourd'hui deux possibilités de suivre une formation en art-thérapie actuellement en Suisse. D'une part le chemin qui passe par l'Examen Professionnel Supérieur et d'autre part diverses étapes de formation continue avec l'acquisition d'un titre en art-thérapie au niveau supérieur.

Pour cette raison la CASAT/ KSKV a organisé une „table ronde“ pour le 7 mai 2010 à la Maison des Cantons à Berne. Ce rendez-vous a du être annulé vu le manque d'intérêt de la part des Hautes Ecoles et le projet a été renvoyé à l'année 2011.

## **Sources de financement, Relations**

*(Ulrike Breuer)*

*Alliance Santé Psychique Suisse* : deux assemblées de membres AM, se sont tenues le 5 mars et le 1er octobre.

*Lancement de la pétition „Pour nous tous – contre la marginalisation“*: une "Alliance Santé Psychique Suisse" a été créée en 2008 et compte 40 membres venant des domaines de la psychiatrie et de la psychologie, des soins ainsi que des organisations pour la protection des patients, des associations de proches et d'autres cercles intéressés ((vgl. <http://www.psychischegesundheit.ch>).

*Motion «Réinsertion AI - par une campagne d'information sur les maladies psychiques»*: Cette motion a été remise en juin 2010 par le Conseiller national Andy Tschümperlin. Le Conseil Fédéral s'est prononcé pour son rejet, cependant c'est le Parlement qui devra en décider. M. Tschümperlin a l'intention de suivre la motion et, avec l'aide de l'Alliance, (le soutien a été décidé lors l'AM d'octobre) de la mener à bien.

*Consultation sur la 6<sup>e</sup> révision de l'AI*: L'Alliance prend part à la consultation et le comité prépare une réponse à la consultation qui a été remise le 15 octobre à l'Office Fédéral

des Assurances sociales. La CASAT/KSKV soutient la réponse à la consultation, à lire sous [www.aktionsbuendnis.ch](http://www.aktionsbuendnis.ch).

*Utilisation des nouveaux médias pour l'Alliance:* Lors de l'AM d'octobre, Michel Hosmann (vice-président de "psy-CH") a donné une conférence instructive sur les possibilités de propagande à travers les secteurs du web, tels que par exemple l'outil "Facebook" (FB), qui compte en Suisse 2.3 millions de membres. Sa proposition de créer un groupe FB pour l'Alliance a été acceptée à l'unanimité et sa constitution sera mise en route.

## **Groupe de travail Relation et Intégration**

*(Ursula Riner)*

Le Groupe de Travail Relation et Intégration prépare des suggestions pour *un avenir de la CASAT/KSKV après l'autorisation de l'EPS par la Confédération*. Ces efforts ont été repensés en automne dans le cadre d'un atelier-avenir accompagné. Ceci a donné naissance à de nouvelles tâches que la CASAT/KSKV va prendre en charge. Un plan-horaire a été prévu qui prévoit que, dans les prochaines années, la réunification des synergies des 6 associations professionnelles devra être entreprise. Un communiqué de presse sur le but atteint de l'EPS Art-Thérapie doit être rédigé. Le GT-Relation et Intégration devra être renforcé et des mandats concrets pour le travail de relations publiques doivent être émis.

## **Journée de base Art-thérapie 2010**

*(Susanne Bärlocher)*

Le 13.11.2010, la Journée de Base pour l'art-thérapie CASAT/KSKV s'est tenue à l'Hôpital de l'Île à Berne. Environ 150 thérapeutes de toute la Suisse ont suivi les conférences et pris part ensuite aux ateliers. Pour la première fois cette année, nous avons eu la possibilité d'offrir un atelier en langue italienne! La conférence principale a été donnée par Mme Dr med. Monika Rütschi sur le thème "l'Art-thérapie pour les enfants et jeunes en deuil". Mme Dr med. Rütschi travaille à Fribourg i/Br. Elle est aussi art-thérapeute qualifiée.

Un rapport complet se trouve sur notre page internet.

Nous apprécions vos idées et suggestions et vous remercions déjà pour toutes vos informations sur [info@kskv-casat.ch](mailto:info@kskv-casat.ch)!

## **Art-thérapie-Nouvelles**

*(Susanne Bärlocher, Ursula Riner)*

2 éditions des Art-Thérapie-Nouvelles ont été adressées en allemand et en français en 2010 à nos associations membres, aux instituts de formation et aux intéressés. Elles ont été également placées sur la page internet de l'association. Pour la première fois, un calendrier des manifestations avec toutes les offres de formation continue des associations, du VBK et d'enseignants individuels a été rédigé.

## **Mandatés NPF**

*(Alice Hasler Frischknecht)*

Où sommes-nous positionnés dans notre objectif de conserver l'art-thérapie dans le domaine de l'invalidité du nouveau concept cantonal NPF?

Les concepts d'invalidité pour adultes sont définis dans plusieurs cantons. Ils contiennent, grâce à nos efforts, des données claires dans le domaine des prestations.

Les concepts de l'éducation spécialisée pour enfants sont encore en développement. Il est encore possible d'influencer la consultation par l'intermédiaire des représentants des institutions, mais pas par les associations. Heureusement que beaucoup de nos représentants cantonaux sont actifs.

La période d'application de ces concepts dans les cantons va prendre encore plusieurs années, au cours desquelles une influence est encore possible.

## **Comptabilité CASAT/ KSKV – Rapport de la caissière pour l'année 2010**

*(Marta Portmann)*

Bien que lors de la dernière Asemblée des Délégués, un déficit du budget de Fr. 5'397.00 avait été accepté, nous avons été en mesure de limiter nos dépenses. La comptabilité boucle par un bénéfice de Fr. **628.84 au 31.12.2010**. Certaines dépenses n'ont pas été faites du fait des recours pendants (adaptation de la page internet en français et en italien, conférence de presse EPS, impression d'un dossier de presse, etc.). Ces montants ont été repris dans le budget 2011.

Nous avons prévu et étions certains de l'opportunité de réunir les deux comptabilités au début de l'année 2010. La réalité est différente. Les comptabilisations prévues (reports du solde des groupes de comptes individuels de l'EPS) nous semblent manquer de clarté. En accord avec l'organe de révision, nous avons décidé de continuer à mener deux comptabilités individuelles et ceci avec effet rétroactif au 01.01.2010.

## **L'année 2010 en bref**

- L'assemblée des délégués de la CASAT s'est tenue pour la deuxième fois le 05.03.10 à la Maison des Cantons à Berne.
- 2 édit. de Art-Thérapie-Nouvelles et un calendrier des manifestations ont été envoyés.
- Le 9 janvier s'est tenue la première séance du GT Relation et Intégration. A l'avenir, dans quelle mesure la CASAT va changer, se financer et maintenir une solide base pour les arts-thérapeutes du futur? La proposition sera confirmée lors de l'Atelier-Avenir du 12 novembre et devra être concrétisée dans un groupe de travail.
- Des entretiens pour l'élimination des différences entre la CASAT et le DVKS (Eva Brenner) avec la médiation de l'OFFT par Mr. Stalder ont lieu. Finalement, Eva Brenner renonce à recourir contre le règlement d'Examen EPS-AT qui sera publié en sept. 10.
- Le 3.7., un entretien a lieu après la séance de la CASAT avec Bettina Egger, présidente de l'AIFA touchant les questions du stage d'équivalence pour les professions thérapeutiques, l'organisation du projet et les directives.
- Les expériences des Associations avec instituts de formation reconnus et cours d'études ont été rapportées lors des journées de réflexion du groupe de projet EPS et seront encore développées. La légalisation des écoles et cours d'études pour l'admission à l'EPS seront à l'avenir examinés par la CAQ-EPS-AT.

- le 7 juillet une séance d'échange s'est tenue au RME à Bâle. Le travail pour la reconnaissance de la profession est enregistré avec intérêt et positivement par le RME.
- Trois séances de formation d'experts d'examens ont eu lieu à Zollikofen et Berne.
- Lors des Journées de Réflexion, le groupe de direction du projet et les prestataires de modules ont travaillé sur les propositions de l'examen d'équivalence et des procédures d'équivalence pour les professions thérapeutiques.
- Le Festival d'études de 24 heures, sous le patronat de l'UNESCO, du FSEA et de l'OFFT a été organisé à deux reprises dans toutes la Suisse sous le titre Art-thérapie "pour curieux seulement" par Susanne Bärlocher.
- Le code déontologique et les lignes directrices ont été décidés et la commission d'éthique doit être nommée.
- Les documents pour l'examen d'équivalence pour les professions thérapeutiques doivent être rédigés.
- Un groupe de travail met sur pied sur la base des documents EPS-AT, des propositions pour l'expérience d'art-thérapie sur soi, la supervision et le mentorat.
- Les membres de la CAQ-EPS-AT seront nommés. Le mandat et le cahier des charges pour le président, le secrétariat, les membres et la sous-commission pour la reconnaissance des prestataires doivent être élaborés.
- La Journée de Base a eu lieu en 2010 à l'Hôpital de l'Île à Berne.
- Par l'intermédiaire du secrétariat, le contact est établi avec M. Eric Frischknecht du Centre de planification professionnel, Zurich. Une documentation informative sur les travaux psychologiques et thérapeutiques sera faite en commun.
- Dans le canton de Zürich, les premiers contacts sont établis avec les Offices de la Direction cantonale de la santé et de l'assistance sociale en vue de l'introduction du NPF en janvier 2011.
- La rencontre „Table ronde“ prévue en janvier 2010 pour faciliter un échange informel entre la direction du projet EPS-AT, la CASAT/KSKV et les Hautes Ecoles n'a pas lieu du au manque de participants et sera reportée.
- Un entretien informel avec les représentantes de l'Association Suisse pour la Thérapie par le Mouvement et la Danse BTK a lieu à Berne. Il y a là un échange d'informations et des questions concernant le champ d'activité professionnel de l'art-thérapie et de la thérapie complémentaire sont abordées.
- Avec la collaboration de Susanne Bärlocher, un mandat de travail pour le secrétariat CASAT/KSKV et le secrétariat d'examen est définit par écrit.

## **Budget CASAT/ KSKV 2011**

*(Marta Portmann)*

Nous avons établi le budget sur la base des dépenses de l'année 10 et adapté les dépenses aux données actuelles. Le comité a décidé, lors de la séance du 22.01.11, de fixer un forfait annuel de dédommagement pour les membres du comité (et du VS élargi) à Fr. 200 pour leurs frais de téléphone et de bureau.

Le secrétariat par contre calcule les frais d'administration selon les coûts effectifs. Il a été également décidé que la CASAT se reliera au programme de comptabilité de Maeder Treuhand (Organe de révision) (au lieu d'acheter un nouveau programme). Les frais annuels de licence se montent à environ Fr. 500. D'autres dépenses supplémentaires seront budgétées pour le nouveau groupe de travail «Association-Avenir».

Le déficit prévu de Fr. 4'000 pourra être couvert par les réserves dans l'année administrative 09 (pour matériel d'examen, etc.).

# BUDGET 2011

<b>AUFWAND</b>	<b>Öffentlichkeitsarbeit:</b>		Total
	Beratung & Unterstützung (Travaille Suisse)	1'000	
	Pressekonferenz HFP	2'500	3'500
	<b>Delegiertenversammlung</b>		
	Miete Lokal	0	
	Sitzungsspesen	200	
	Protokollführung (Pauschal)	300	
	Übersetzung Broschüre DV	250	
	Übersetzung Protokoll	150	
	Versand: Einladung & Programm	150	1'050
	<b>Vorstand</b>		
	Miete Sitzungszimmer	600	
	Sitzungsspesen	400	
	Reisespesen VS, ext.Sitzungen (OdA/NFA/etc.)	600	
	Administrations-Spesen VS (200/pP)	1600	
	Div. Kontakte (NFA, EMR, etc): Spesen	300	
	AG Verbandszukunft Spesen	2000	
	Konsultationen Externe Beratung (inkl. Spesen)	1'000	
	Diverses	195	6'695
	<b>Mitgliedschaften:</b> IGKGT / Psych.G.CH	350	350
	<b>Geschäftsstelle</b>		
	Entschädigung GS (Pauschal)	2'000	
	Buchhaltung-Beratung-Revision	1'200	
	Übersetzungen (Pool)	3'000	6'200
	<b>Büro &amp; Verwaltung</b>		
Büromaterial & Kopien	300		
Layout/Druck G'papier,Couverts	1800		
Porti & Telefon	500		
Bankspesen	20		
Lizenz Buchhaltungsprogramm	500		
Lizenzkosten Homepage	200		
Erweiterung Homepage: (Fr und It.)	2'000		
Diverses (Info KT & Versand)	450	5'770	
<b>Total Aufwand</b>		<b>23'565.00</b>	

<b>ERTRAG</b>	<b>Einnahmen Mitgliederbeiträge</b>		Soll	Haben																																												
	Mitgliederbeiträge Verbände			13'065																																												
	<b>Diverse Einnahmen:</b>																																															
	Einnahmen aus Basistag			6'500																																												
	<b>Total Einnahmen:</b>			<b>19'565</b>																																												
	<b>Total Aufwand</b>		<b>23'565.00</b>																																													
	<b>Gewinn/Verlust</b>			<b>-4'000</b>																																												
	Anmerkungen: Für Berufsbildung & Prüfungen wird ein separates Budget erstellt.																																															
	<table border="1"> <tr> <td colspan="4">Berechnungsbasis ab 1.1.2009</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Fr. 750.-- bis zu 50 Mitglieder,</td> </tr> <tr> <td colspan="4">alsdann Fr. 15.- pro Mitglied</td> </tr> <tr> <td colspan="4"><b>*Mitgliederzahl per 01.01.2011</b></td> </tr> <tr> <td>82</td> <td>APSAT</td> <td>Fr.</td> <td>1'230.00</td> </tr> <tr> <td>53</td> <td>ARAET</td> <td>Fr.</td> <td>795.00</td> </tr> <tr> <td>63</td> <td>FIAC</td> <td>Fr.</td> <td>945.00</td> </tr> <tr> <td>481</td> <td>GPK</td> <td>Fr.</td> <td>7'215.00</td> </tr> <tr> <td>142</td> <td>SVAKT</td> <td>Fr.</td> <td>2'130.00</td> </tr> <tr> <td>34</td> <td>VDT</td> <td>Fr.</td> <td>750.00</td> </tr> <tr> <td>855</td> <td>a)</td> <td>Fr.</td> <td>13'065.00</td> </tr> </table>				Berechnungsbasis ab 1.1.2009				Fr. 750.-- bis zu 50 Mitglieder,				alsdann Fr. 15.- pro Mitglied				<b>*Mitgliederzahl per 01.01.2011</b>				82	APSAT	Fr.	1'230.00	53	ARAET	Fr.	795.00	63	FIAC	Fr.	945.00	481	GPK	Fr.	7'215.00	142	SVAKT	Fr.	2'130.00	34	VDT	Fr.	750.00	855	a)	Fr.	13'065.00
	Berechnungsbasis ab 1.1.2009																																															
Fr. 750.-- bis zu 50 Mitglieder,																																																
alsdann Fr. 15.- pro Mitglied																																																
<b>*Mitgliederzahl per 01.01.2011</b>																																																
82	APSAT	Fr.	1'230.00																																													
53	ARAET	Fr.	795.00																																													
63	FIAC	Fr.	945.00																																													
481	GPK	Fr.	7'215.00																																													
142	SVAKT	Fr.	2'130.00																																													
34	VDT	Fr.	750.00																																													
855	a)	Fr.	13'065.00																																													
Entwicklung Mitgliederzahlen: <table border="1"> <tr> <td>2008</td> <td>841</td> </tr> <tr> <td>2009</td> <td>811</td> </tr> <tr> <td>2010</td> <td>822</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>855</td> </tr> </table>				2008	841	2009	811	2010	822	2011	855																																					
2008	841																																															
2009	811																																															
2010	822																																															
2011	855																																															

## **Comptabilité EPS-AT– Rapport de caisse 2010 et budget 2011**

*(Dietrich von Bonin, Susanne Bärlocher)*

Le passage du projet de sa préparation à sa réalisation a marqué l'année 2010 bien que ce passage ait été retardé par le retard pris jusqu'à l'octroi de l'autorisation. Une planification stricte des finances durant la phase projet et une répartition scrupuleuse des moyens financiers à disposition en 2010 ont créé une base financière solide.

Au cours du 4<sup>e</sup> trimestre de l'année 2009, un budget pour «2010 et les années suivantes» a été présenté aux Associations. Les Associations ont accepté ce budget et donné ainsi à la CASAT/KSKV les conditions-cadres pour son activité durant les prochaines années. Le présent budget est basé sur ces données et a été élaboré avec la collaboration de Maeder Treuhad AG. Le déficit budgété est inférieur à celui accepté par les Associations dans le 4<sup>e</sup> trimestre 2009. En 2011, diverses dépenses doivent être prises en considération telles que l'acquisition d'ordinateurs portables, de l'évaluation de l'Examen Professionnel Supérieur par un bureau externe, l'enregistrement d'études de cas en allemand et en français, etc. Il est aussi important d'avoir assez de moyens propres pour constituer une garantie de déficit pour l'EPS. Les dépenses extraordinaires prévues peuvent être financées par les réserves constituées en 2010 et ne causeront pas un déficit supérieur à celui accepté en son temps par les Associations.

Les Associations profitent aussi du fait que le nombre de membres a augmenté, ce qui réduit la cotisation par personne par rapport à l'année 2010.

# BUDGET HFP-KST 2011

		Total	
<b>AUFWAND</b>	<b>QSK:</b>		
	Sitzungen (7 Personen)	3'000	3'000
	<b>Prüfungsanlässe Aufwand</b>		
	Mieten, Entschädigung Fachgruppe, Spesen, Kopien, Weiterentwicklung, etc.	5'000	5'000
	<b>Übersetzungen</b>		
	Dokumente, etc. in franz.	2'500	2'500
	<b>Präsident QSK - HFP-KST</b>	12'000	12'000
	<b>Prüfungssekretariat</b>		
	Entschädigung (Pauschal)	20'000	
	Buchhaltung-Beratung-Revision	700	20'700
	<b>Büro &amp; Verwaltung</b>		
	Infrastruktur Prüfungsleitung und -sekretariat	5'500	
	Lizenz Buchhaltungsprogramm	500	6'000
	<b>Total Aufwand</b>	<b>49'200.00</b>	

<b>ERTRAG</b>																																		
	Soll	Haben																																
<b>Einnahmen Berufsbildungsbeiträge</b>																																		
Berufsbildungsbeiträge Verbände		30'010																																
Einnahmen div. Prüfungsanlässe		12'000																																
<b>Diverse Einnahmen:</b>																																		
Beitrag VBK		5'000																																
<b>Total Einnahmen:</b>		<b>47'010</b>																																
<b>Total Aufwand</b>	<b>49'200.00</b>																																	
<b>Gewinn/Verlust</b>		<b>-2'190</b>																																
<p>Berechnungsbasis ab 16.10.2009 Sicherstellung der Prüfungen 2010 - 2013</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="4">*Mitgliederzahl per 01.01.2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>82</td> <td>APSAT</td> <td>Fr.</td> <td>2'878.20</td> </tr> <tr> <td>53</td> <td>ARAET</td> <td>Fr.</td> <td>1'860.30</td> </tr> <tr> <td>63</td> <td>FIAC</td> <td>Fr.</td> <td>2'211.30</td> </tr> <tr> <td>481</td> <td>GPK</td> <td>Fr.</td> <td>16'883.10</td> </tr> <tr> <td>142</td> <td>SVAKT</td> <td>Fr.</td> <td>4'984.20</td> </tr> <tr> <td>34</td> <td>VDT</td> <td>Fr.</td> <td>1'193.40</td> </tr> <tr> <td><b>855</b></td> <td></td> <td>Fr.</td> <td><b>30'010.00</b></td> </tr> </tbody> </table>			*Mitgliederzahl per 01.01.2011				82	APSAT	Fr.	2'878.20	53	ARAET	Fr.	1'860.30	63	FIAC	Fr.	2'211.30	481	GPK	Fr.	16'883.10	142	SVAKT	Fr.	4'984.20	34	VDT	Fr.	1'193.40	<b>855</b>		Fr.	<b>30'010.00</b>
*Mitgliederzahl per 01.01.2011																																		
82	APSAT	Fr.	2'878.20																															
53	ARAET	Fr.	1'860.30																															
63	FIAC	Fr.	2'211.30																															
481	GPK	Fr.	16'883.10																															
142	SVAKT	Fr.	4'984.20																															
34	VDT	Fr.	1'193.40																															
<b>855</b>		Fr.	<b>30'010.00</b>																															
<p>Entwicklung Mitgliederzahlen:</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>2010</td> <td>822</td> </tr> <tr> <td>2011</td> <td>855</td> </tr> </tbody> </table>			2010	822	2011	855																												
2010	822																																	
2011	855																																	

## Programme des activités 2011

*Buts: statuts: Art. 2 but de l'association*

*La CASAT vise les buts suivants :*

- a) *réunit en association faïtière les associations suisses existantes et futures, les sociétés et les communautés d'intérêts du domaine de l'art-thérapie*  
*Intègre, en tant qu'organisation du monde du travail pour l'art-thérapie d'autres partenaires, spécialement les clients de l'art-thérapie.*

*veille à une présentation commune des art-thérapeutes vers l'extérieur. Elle représente les intérêts communs de notre branche vis-à-vis des autorités, des prestataires financiers, des autres institutions et du public.*

*prend en tant qu'organisation du monde du travail ses responsabilités dans le domaine de la formation professionnelle en art-thérapie et s'engage à réaliser un certificat reconnu au niveau fédéral par un Examen Professionnel Supérieur en art-thérapie.*

- b) *S'engage au niveau national pour*

- *l'élaboration d'une image professionnelle commune*
- *la reconnaissance publique de certificats d'art-thérapeutes*
- *la réglementation de la pratique professionnelle*  
*l'établissement de l'art-thérapie dans les domaines de la santé et du social ainsi que dans les domaines socio-culturels*
- *une rémunération appropriée du travail en art-thérapie par les prestataires financiers.*

- c) *entretient le contact avec les instituts de formations, avec les experts dans le domaine de l'art-thérapie et avec d'autres associations professionnelles européennes.*

*Manière d'agir:*

*Le comité de la CASAT/KSKV se rencontre régulièrement en séances (environ chaque mois) afin d'organiser les opérations. Il organise des groupes de travail et attribue les tâches.*

Quoi	Qui	Quand
Entretien avec l'OFFT sur le recours touchant le règlement et la procédure de l'EPS-AT	Prés. CAQ-EPS-AT Comité CASAT	04.01.2011
Assemblée des Délégués / Planification des finances 2011	Comité CASAT Délégués	04.03.11
Planification d'un Festival d'étude 2011	Secrét. CASAT	09./10.09.11
Congrès oncologique intégratif, KSP St. Gall	Prés. CAQ-HFP-AT	28./29.10.11
Symposium/Journée de Base 2011 Manifestation d'information comme base pour les professionnels actifs Créer la circulation des informations vers les membres des différentes associations Organiser une conférence de presse	Comité CASAT	12.11.11
Journée- Info Examen professionnel Supérieur Art-Thérapie (D = Aarau / W = Lausanne)	Prés. CAQ-EPS-AT, Commission d'examen	29.01.11 (W) 02.04.11 (D) 18.06.11 (W) 03.09.11 (D)
Examen professionnel Supérieur (D = Aarau / W = Lausanne)	Prés. CAQ-EPS-AT Commission	04./05.02.11 (D) 25./26.03.11 (D) 20./21.05.11 (W)

	d'examen, Experts, expertes	16./17.09.11 (D) 04./05.11.11 (W) 02./03.12.11 (D)
Cours OFFT Management de projet international	Prés. CAQ-EPS-AT	21.01.11 25.02.11 25.03.11 13.05.11 10.06.11
Journée de Réflexion avec prestataires de formation en Art-thérapie de toutes les spécialisations	Prés. CAQ-EPS-AT Instituts de form.	18.03.11 23.09.11
Groupe de travail pour l'Atelier-Avenir	GT avec KB/BS	en cours
Contact avec l'OFFT (M.Stalder, Mme Aeby)	Prés. CAQ-EPS-AT, Comité CASAT	en cours
Adapter et compléter l'Homepage, ajout du français et de l'italien	Comité CASAT Secrét. CASAT	en cours
NPF Contacts avec les Départements cantonaux de l'éducation et de l'Assistance sociale	Comité CASAT Mandat NPF Personnes de contact	en cours
Art-Thérapie Nouvelles	Secrét. CASAT	en cours
Relation avec l'Alliance Santé Psychique Suisse et IGKGT (Société internationale pour la thérapie par la médiation plastique et visuelle)	Comité CASAT	en cours
Contact Conférence de l'Examen Professionnel Supérieur	Comité CASAT	en cours
Elargir la responsabilité de l' EPS-AT , prendre contact avec diverses institutions, employeurs et attributaires Mettre en place le contact avec les OdA	Comité CASAT Secrét. CASAT	en cours
Observer le développement de Swiss DRG (diagnosis related groups) et/ou ICF (Classification internationale des facultés de fonction)	Comité CASAT	en cours
Requête auprès de la SDBB (schweizerisches Dienstleistungszentrum für Berufsbildung und Berufsberatung) pour la création d'une brochure EPS Art-thérapie	Comité CASAT, Secrétariat EPS/CASAT	en cours
Recherche de sponsors	Comité CASAT	en cours
Accueil d'associations professionnelles d'autres métiers en art-thérapie dans la CASAT	Comité CASAT	en cours
Collaboration avec l'AIFA	Comité CASAT	en cours
Prendre contact avec les différents départements cantonaux et fédéraux du domaine de la santé et du social	Comité CASAT, Secrét. CASAT	en cours
Adapter les écrits EPS-AT	Prés. CAQ-EPS-AT, Com. d'exa.	en cours
Séances CAQ-EPS-AT	CAQ	périodiquement
Formation continue des experts EPS-AT	Prés. CAQ-EPS-AT, Com. d'exa.	périodiquement
Communiqué de presse	Comité CASAT, Prés. CAQ	Après recon. l'OFFT

Séance de constitution de la commission d'éthique	Commission d'éthique	Après la reconnaissance par l'OFFT
Informations aux prestataires financiers: ASCA, EGK, RME, Visana	Comité CASAT Prés. CAQ-EPS-AT	Après la reconnaissance par l'OFFT
Table ronde avec les représentants de l'EPS et offres de formation continue au niveau universitaire Rencontres KSKV/CASAT avec APSAT (EESP), GPK (ZHAW), VDT (FHSG), Hautes Ecoles professionnelles/prestataires Thèmes: Procès de la reconnaissance de la profession, circulation	Comité CASAT Prés. CAQ-EPS-AT	selon l'intérêt
Symposium	Prés. CAQ-EPS-AT	selon l'intérêt

## Perspectives 2011

- Seuls les deux thèmes les plus actuels seront thématiques; toutes les autres tâches sont mentionnées en courts termes dans la liste
- La CASAT/KSKV, représentée par le président de la CAQ-EPS-AT et les représentantes du comité se rencontrent le 05.01.2011 sur invitation de l'OFFT avec l'opposant au Règlement d'examen EPS-AT, OdA KTTC et ses associations membres, btk et HEBV. Il s'agit là de discuter de la question de la limitation de la méthode dans la spécialisation EPS Thérapie par la danse et le mouvement.
- Un communiqué de presse pour la reconnaissance de la profession de l'EPS-AT est en préparation. Après la mise en vigueur de l'EPS, la CASAT/KSKV aura besoin de documents professionnels pour les caisses-maladie, les attributaires, les offices cantonaux et fédéraux des départements de la santé et de l'assistance sociale. Dans ce but, contact sera pris avec des professionnels des Relations publiques et un ordre sera donné sur la base des offres reçues.

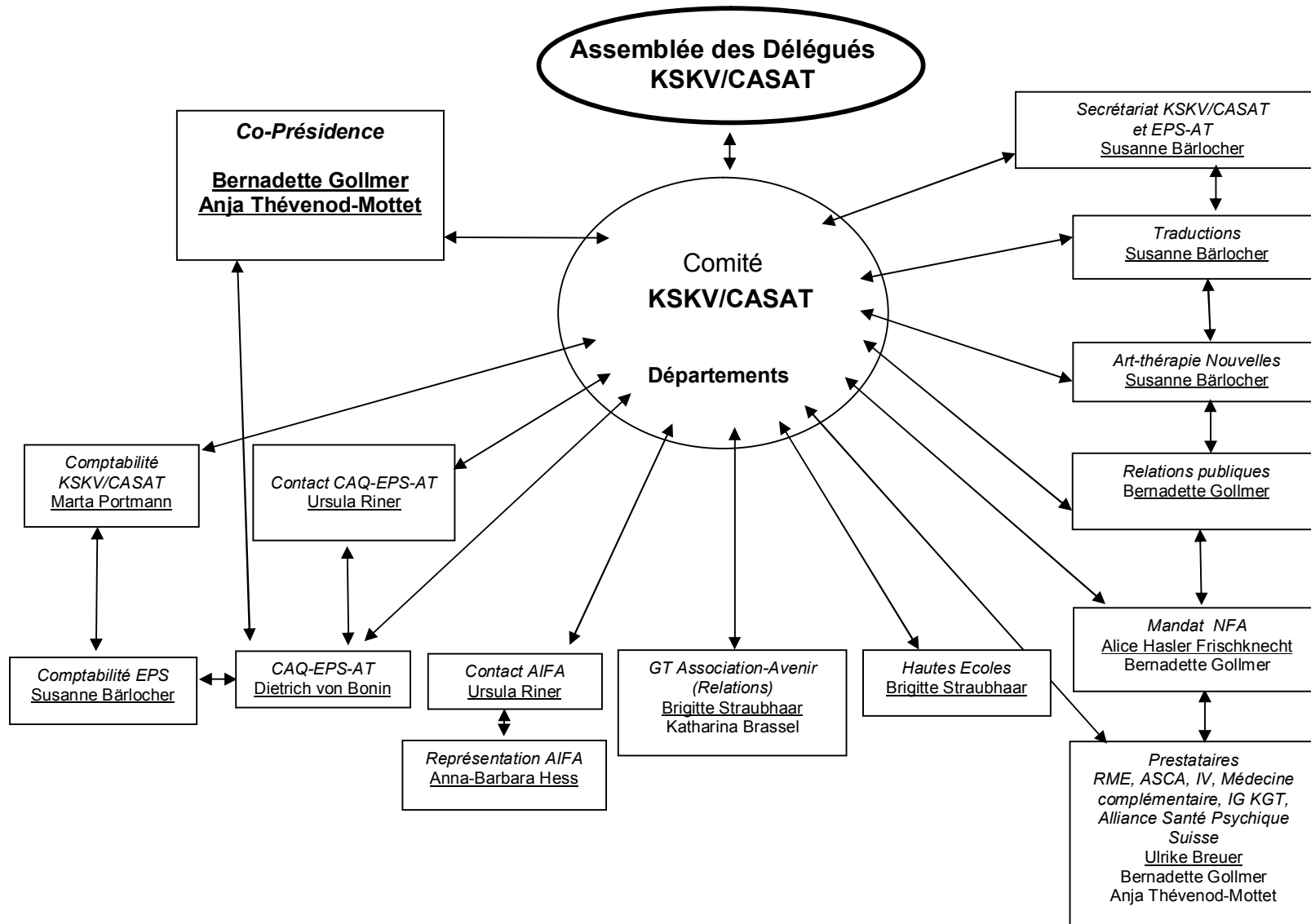
### **Le comité en 2010**

- SVAKT** Gollmer Bernadette – Co-Présidente
- GPK** Riner Ursula – Co-Präsidentin  
Brassel Brown Katharina
- ARAET** Thévenod-Mottet Anja – Co-Présidente
- APSAT** Straubhaar Brigitte
- FIAC** Breuer Ulrike
- VDT** Spörri Weilbach Brigitte – code de déontologie

### **Membres extraordinaires en 2010**

- GPK** Portmann Marta – Comptabilité
- SVAKT** Hasler Frischknecht Alice – Mandat NPF
- VBK** Hess Anna-Barbara – Kontaktperson (Muser Irène – Stellvertretung)  
Bärlocher Susanne – Geschäftsstelle

# Organigramme - Départements 2011



## **Associations membres de la CASAT/KSKV 2010 et 2011**

- APSAT** Association Professionnelle Suisse des Art-thérapeutes  
Case Postale 126, 1026 Denges  
• 59 membres (2009: 82 membres)
- ARAET** Association Romande Art Expression et Thérapie  
Case Postale 5261, 1211 Genève  
• 51 membres (2011: 51 membres)
- FIAC** Fachverband IAC  
Bahnhofplatz 1, 8953 Dietikon  
• 66 Mitglieder (2011: 63 Mitglieder)
- GPK** Fachverband für Gestaltende Psychotherapie und Kunsttherapie  
Postfach 100, 4663 Aarburg  
• 468 Mitglieder (2011: 481 Mitglieder)
- SVAKT** Schweizerischer Verband anthroposophischer Kunsttherapie  
Lilienweg 6, 3072 Ostermundigen  
• 144 Mitglieder (2011: 142 Mitglieder)
- VDT** Verein Dramatherapie  
Rosenbergstrasse 42b, 9000 St. Gallen  
• 33 Mitglieder (2011: 34 Mitglieder)

**Le rapport annuel a été rédigé par**

Bernadette Gollmer, Ursula Riner, Anja Thévenod-Mottet, Susanne Bärlocher

Februar 2011